

[paris-normandie.fr](https://www.paris-normandie.fr)

À Rouen, une grève au collège Fontenelle contre la non-exclusion d'une élève venue avec des couteaux

Par *Jérémy Chatet*

7-9 minutes

Dans une lettre adressée aux parents d'élèves, le personnel du collège Fontenelle à Rouen annonce se mettre en grève afin de manifester leur désaccord contre une décision prise par le conseil de discipline de l'établissement.



Les enseignants du collège Fontenelle à Rouen sont en grève - Archives Boris MASLARD/PN



Par *Jérémy Chatet*

Publié: 24 Juin 2025 à 11h59 Temps de lecture: 2 min

Dans un courrier adressé aux parents d'élèves du [collège Fontenelle](#) de Rouen, des assistants d'éducation et des enseignants de l'établissement annoncent se mettre en grève. La cause ? Une décision du conseil de discipline en date du 23 juin, de ne pas exclure définitivement une élève ayant introduit deux couteaux dans l'enceinte de l'établissement. Selon nos informations, les faits se sont déroulés début juin, quelques jours avant le

[meurtre d'une surveillante](#) à Nogent (Haute-Marne), poignardée par un élève.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Un couteau de 30cm

« Une élève de quatrième avait dans son cartable deux couteaux, raconte un enseignant gréviste. C'est un assistant d'éducation, ayant aperçu l'un des deux couteaux, qui a fait un signalement. Le casier de l'élève a été fouillé. » Parmi les deux armes blanches retrouvées, l'une « était de grande dimension, d'environ 30cm », précise l'enseignant.

À l'issue du conseil de discipline, une décision d'exclusion définitive avec sursis a été prononcée à l'encontre de l'élève. « Nous avons fait part de notre position claire en amont avec la direction. Celle-ci n'a pas coïncidé avec la décision de la direction, regrette l'enseignant. Les faits sont gravissimes, il fallait marquer le coup. »

(Avec la décision du conseil de discipline, elle sera de retour l'an prochain au collège. Cela renforce le sentiment d'impunité chez les élèves.

Une enseignante

L'élève de quatrième aurait expliqué que l'un des couteaux était un cadeau de son père et que le second s'était passé de mains en mains entre les élèves de l'établissement. « Avec la décision du conseil de discipline, elle sera de retour l'an prochain au collège, regrette une enseignante solidaire du mouvement. Cela renforce le sentiment d'impunité chez les élèves. »

(Une mesure conservatoire a été prise à l'encontre de l'élève qui a été exclue temporairement en attente du conseil de discipline.

Rectorat

D'après le Rectorat, un seul couteau aurait été retrouvé « de type opinel dans le sac de l'élève lors de son passage à la cantine. Un signalement a été fait et une mesure conservatoire a été prise à l'encontre de l'élève qui a été exclue temporairement en attente du conseil de discipline ». Au cours de cette exclusion, l'élève, à la demande de ses parents, a suivi un stage de cinq jours de prévention dispensé par une association. Elle a également eu un rappel à la loi de la police nationale.

Concernant le conseil de discipline, « une proposition d'exclusion définitive a été soumise au vote, tient à préciser le Rectorat. À l'issue du vote, il a été décidé d'assortir un sursis à la sanction, justifié notamment par l'absence d'antécédents disciplinaires de l'élève. »

La grève qui a débuté ce 24 juin, dernier jour des cours, concerne une grande majorité du personnel enseignant. « Sur une soixantaine, seules quatre ou cinq travaillent. » Une décision doit être prise à l'issue de la journée sur la poursuite du mouvement, alors que se profilent les épreuves du brevet les 26 et 27 juin.

Un professeur agressé

Outre cet incident, les enseignants grévistes dénoncent « le sentiment d'impunité qui s'installe chez certain.e.s élèves et le manque de soutien de la part de notre direction face à des faits de violence récurrents qui dégradent les conditions de travail des élèves et des personnels de l'établissement ». En écho, un autre incident qui s'est déroulé peu avant les vacances de printemps. « Un collègue de physique chimie a été physiquement agressé par une élève de SEGPA, précise un enseignant. Il a pris un coup de pied dans le dos et a été arrêté deux semaines. L'élève est passé en conseil de discipline mais n'a pas été exclue. Le professeur s'est remis en arrêt maladie, il ne reviendra pas d'ici la fin de l'année. »